

Les transports urbains

La gestion des transports urbains est une compétence allouée à la Communauté urbaine Limoges Métropole. La gestion du réseau de transports est quant à elle confiée à la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCLM).

Quels sont les objectifs du réseau de transports urbains ?

Limoges Métropole a **plusieurs objectifs** concernant les transports urbains : proposer une offre de transport accessible, sûre et peu polluante. En effet, la Communauté urbaine est **engagée pour la transition énergétique**. Territoire historique du **trolleybus** depuis plus de 50 ans, elle investit dans une nouvelle génération de **véhicules électriques**.

Les réseaux de transports urbains dont la gestion est confiée à la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCLM) (<https://www.stcl.fr/>), sont ainsi en constante évolution et réorganisation, afin de satisfaire au mieux les besoins des usagers.

Les transports urbains à Limoges Métropole représentent :

- > **37 lignes** qui assurent un service quotidien, dont 5 lignes de Trolleybus
- > **127 véhicules** sur le réseau
- > **7 véhicules pour les personnes** à mobilité réduite
- > **320 femmes et hommes**, au service des transports urbains sur le territoire de Limoges Métropole.



Vous souhaitez vous déplacer? Avoir des informations sur le réseau, les tarifs et les points d'achats? Toutes ces informations se trouvent sur le site de la STCLM (<http://www.stcl.fr/>).

Autres services de transports urbains

En complément du réseau de transports, Limoges Métropole et la STCLM, proposent aux habitants :

- > **Un service de Transport à la demande** : **TELOBUS** (<http://www.stcl.fr/fr/-telobus-/1005>). Ce service offre la possibilité d'accéder - sur réservation au plus tard à 16h la veille d'un déplacement - au réseau de transport urbain, à partir d'un arrêt situé sur une commune du territoire de la Communauté urbaine. Un véhicule affrété par la STCLM vient vous chercher à l'heure convenue et vous achemine jusqu'à l'arrêt de correspondance d'une ligne régulière de transports en commun ou une ligne SNCF - TER.
- > **Un service Handibus** (<http://www.stcl.fr/fr/handibus/34>). Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas utiliser le réseau de transports en commun. L'inscription à ce service est obligatoire auprès de la STCLM. Une fois l'inscription validée, il permet à l'usager de réaliser un déplacement qui intègre une prise en charge depuis son domicile jusqu'à son lieu de destination. Il fonctionne 7 jours sur 7, toute l'année (sauf le 1er mai).

Parkings relais à destination des voitures

Pour les personnes qui arrivent sur le territoire de Limoges Métropole en voiture, **8 parkings relais** sont mis à disposition toute l'année. Ils sont repérables grâce au sigle international "P + R". Ces **espaces de stationnement** offrent une situation géographique privilégiée pour déposer son véhicule, ils sont toujours situés **aux portes de la ville-centre** et ont un **accès immédiat au réseau de transport en commun** (TCL), permettant ainsi de se déplacer partout sur le territoire. Ces parkings relais sont totalement **gratuits**.

Les pôles d'échanges multimodaux et l'intermodalité

L'intermodalité est le fait d'**utiliser plusieurs moyens de transport durant un même temps pour atteindre une destination**. Transports en commun, covoiturage, train, vélo...

Pour exemple, le **pôle d'échanges multimodal de La Bastide** accueille usagers des transports en commun, automobilistes, cyclistes et piétons. Le but de ce pôle d'échanges est double : désenclaver le quartier de La Bastide et inciter les Limougeauds à prendre davantage les transports en commun afin de réduire le nombre de voitures et ainsi fluidifier le trafic en centre-ville. Pour compléter les dispositifs intercommunaux, la région Nouvelle-Aquitaine propose également **Modalis**, un [outil en ligne pour favoriser l'intermodalité](https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr/projets/mobilite-integree-maas) (<https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr/projets/mobilite-integree-maas>).
